

SOMMES DÉPENSÉES POUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN 1888-89.

MONTANTS VOTÉS PAR LA LÉGISLATURE.	\$	cts.	\$	cts.
(Subventions ordinaires.)				
Education supérieure.....	78,410	00		
Ecoles publiques	160,000	00		
Ecoles dans les municipalités pauvres.....	8,000	00		
Ecoles normales.....	42,000	00		
Inspections des écoles.....	89,825	00		
Instituteurs mis à la retraite.....	8,000	00		
Livres de récompense.....	6,000	00		
Conseil de l'Instruction publique	2,000	00		
Département de l'Instruction publique.....	28,436	00		
			362,671	00
(Subventions spéciales.)				
Sommes votées pour venir en aide aux collèges, couvents, sociétés, etc. (Voir détails : Tableau B, à la page 298 du Rapport).....	45,350	00		
			45,350	00
MONTANTS PAYÉS PAR LES CONTRIBUABLES.				
Taxe annuelle.....	841,072	00		
Taxes spéciales.....	81,909	00		
Rétributions mensuelles.....	141,337	00		
			1,064,318	00
Total (a).....			1,472,439	00

INSPECTION DES ÉCOLES

Je crois devoir attirer votre attention, d'une manière toute spéciale, sur la nécessité urgente d'une nouvelle délimitation des districts d'inspection scolaires.

J'ai fait faire, par un des officiers de mon département, un travail très précis et très élaboré sur les résultats donnés par notre inspection des écoles que je considère, quoi que plusieurs en pensent, être la cheville ouvrière de notre système scolaire, Ce travail accompagné de cartes de la province de Québec sur lesquelles sont tracées les limites de chaque circonscription d'inspection, mettront le

gouvernement et les comités du Conseil de l'Instruction publique à même de se rendre un compte exact de cette importante question.

La somme de travail exigée des inspecteurs est tellement considérable et peu en rapport avec le temps et les moyens qu'ils ont pour l'accomplir, qu'on a lieu d'être surpris des résultats obtenus.

Le tableau ci-après donne un aperçu des devoirs qui incombent à chacun de ces fonctionnaires :

(a) Ce montant ne comprend pas la plus grande partie des sommes considérables dépensées par les institutions scolaires indépendantes.